

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 23 juin 2009 à 17h

Le mardi 23 juin 2009 à 17h, le Conseil d'administration de l'association du Festival de la Camargue et du delta du Rhône s'est réuni en salle d'honneur de la mairie de Port-Saint-Louis-du-Rhône sur convocation de Mr Jean-Paul GAY, président-fondateur de l'association du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône.

Présents :

Jean-Paul GAY, président-fondateur
Frédéric LAMOUREUX, Vice-président
Martine MANCION, Trésorière
Aline CIANFARANI, assesseur,
Sonia GRACH, assesseur

Mr Jean-Marc CHARRIER, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Roland MONTURLI, Vice-président de Ouest Provence, représentant Mr Bernard GRANIE président du SAN Ouest Provence

Absents excusés avec pouvoir :

Isabelle ROCHIER, assesseur donne pouvoir à Martine MANCION, trésorière
Christelle ROLLIN, assesseur donne pouvoir à Jean-Paul GAY, président
Christophe BOUTON, secrétaire donne pouvoir à Jean-Paul GAY, président

Absents

Jean ESTAMPE, président d'honneur
Stéphane BEDOT, Conseiller Municipal représentant Mr Roland CHASSAIN, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer
Claire ANTOGNAZZA, Adjointe à la culture à la ville d'Arles, représentant Mr Hervé SCHIAVETTI maire d'Arles

Invités sans pouvoir.

Anne DURGET, coordinatrice responsable communication du Festival de la Camargue
Nicolas KOUKAS, cadre à la mairie de PSL

Avant de démarrer la séance, le président Jean-Paul GAY fait remarquer que le quorum est atteint. Le conseil peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Bilan de l'édition 2009
- Désignation des membres du comité de pilotage pour la programmation 2010
- Désignation des membres du comité de pilotage pour la programmation scolaire
- Réflexions autour des dates du festival 2010
- Question diverses

Jean-Marc CHARRIER, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, annonce qu'il ne pourra consacrer que quelques minutes au conseil d'administration, étant attendu au collègue Robespierre.

Jean-Paul GAY, président de l'association du Festival de la Camargue après avoir rappelé l'ordre du jour, dresse le bilan de la 6^e édition du Festival de la Camargue et du delta du Rhône.

Il invite les membres du conseil d'administration à se reporter au dossier bilan joint.

« Cette édition 2009 a connu un franc succès. Programmé sur 6 jours au lieu de 7 par rapport aux éditions précédentes les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 25 000 visiteurs (soit 13,5% de plus qu'en 2008), plus de 100 sorties natures, dont 20 inédites ont été proposées cette année. Près de 8 000 entrées comptabilisées sur le village de l'oiseau (soit presque 21% de plus qu'en 2008) ; Plus de 1300 enfants soit 52 classes des écoles de l'intercommunalité de Ouest Provence et du territoire du Parc naturel régional de Camargue et 250 enfants des centres sociaux ont été séduits par la multitude des activités et ateliers pédagogiques proposés. L'édition 2009 est un réel succès ! »

Jean-Paul GAY, précise qu'une réunion bilan général s'est tenue juste avant ce conseil d'administration avec l'ensemble des partenaires actifs du festival. Plus de 50 partenaires sont associés à cette manifestation. 20 étaient présents ou représentés et tous ont été très satisfait de cette édition 2009 et sont prêts à repartir et à s'investir davantage pour 2010.

Anne DURGET, coordinatrice et chargée de communication au Festival de la Camargue fait état du bilan communication : *« Le festival a bénéficié d'une très belle couverture médiatique. Un budget important a été consacré au poste communication. De nombreux articles ont été consacrés à la manifestation dans des journaux et magazines d'envergures nationale et régionale comme vous pouvez le voir dans la revue de presse ci-jointe.*

De nombreux reportages télévisés ont été réalisés et diffusés notamment sur TF1, France 2, France 3 et M6... »

Sans attendre la fin du bilan, **Jean-Marc CHARRIER**, maire de Port-Saint-Louis prend la parole et reconnaît que ce bilan est positif. *« L'impact et la notoriété de la manifestation sur le territoire de Camargue, de Ouest Provence et sur la ville de Port-Saint-Louis sont désormais reconnus. »*

Le seul reproche évoqué sur le déroulement de la manifestation est le manque d'accompagnement des élus du territoire et du consul de Turquie à la soirée d'ouverture et à celle dédiée au Gediz.

Mr Jean-Paul GAY précise : *« le Consul de Turquie n'était pas officiellement présent lors de la soirée dédiée au Gediz. Son secrétariat devait confirmer sa présence après un premier appel téléphonique!*

Chaque institution, chaque ville possède un service protocole et lors des déplacements de leurs élus, les services protocolaires prennent contact avec l'organisateur afin de mettre en place les modalités de la réception.

Mr le Maire il faut prendre exemple sur d'autres élus. Quand Michel VAUZELLE, président de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur vient sur le Festival, son service protocole intervient et se déplace sur site pour régler les détails de sa venue. Présent sur la manifestation il le guide sur les différents lieux où il doit se rendre.

Depuis la 1ère édition, Anne DURGET ma collaboratrice prend soin de contacter le cabinet du Président de Région, celui de Ouest Provence, des autres Maires ainsi que celui du maire de Port-Saint-Louis pour connaître les dates et horaires les mieux adaptés à leur planning.

Elle transmet au service protocole de la mairie un planning détaillé de chaque moment important sur la manifestation.

Nous avons toujours fonctionné de la sorte que ce soit avec l'ancienne municipalité ou la nouvelle ! »

Permettez-moi de rajouter Mr le Maire, quand à la soirée d'ouverture à laquelle vous faites allusion, nous avons accueilli les élus contrairement à ce que vous dites, nous avons visité avec eux tous les stands du village de l'oiseau jusqu'à l'ouverture du cocktail de bienvenue.

Jean-Marc CHARRIER, maire de Port-Saint-Louis reprend la parole pour dire qu'il ne pourra pas rester plus longtemps.

Au nom des partenaires financiers (Ouest Provence, la ville de Port-Saint-Louis, la Région et le Département qui représentent 90% du budget), il signale que chacun d'entre-deux désirent s'impliquer plus fortement dans la programmation, l'organisation et dans les dépenses de chaque poste.

« Il est inadmissible qu'à ce jour nous n'ayons toujours pas reçu de bilan comptable 2008 et 2009. Dans ces conditions aucun engagement financier ne sera pris par la ville de Port-Saint-Louis pour la prochaine édition. Je vous demande de ne prendre aucune initiative pour la programmation 2010, tant que l'association n'est pas organisée différemment et tant que les partenaires institutionnels ne font pas partie intégrante de l'association. »

Jean-Paul GAY, répond : *« le Bilan comptable 2008 a été remis à Mr Roland MONTURLI, adjoint à la mairie de Port-Saint-Louis et désigné pour représenter le maire dans le Conseil d'administration de l'association, lors de l'assemblée Générale du 4 juin 2009 ayant pour ordre du jour l'approbation des comptes 2008.*

Concernant 2009, il nous est difficile de vous fournir un bilan financier. L'année n'est pas terminée. Nous fonctionnons en année civile (de janvier à décembre). De plus nous n'avons toujours pas reçu toutes nos subventions et nous attendons toujours le solde de la subvention communale d'un montant de 38 000€.

Nous avons été obligés de mettre en attente des dizaines de factures !

En revanche si vous le souhaitez, nous pouvons en attendant vous fournir une situation comptable au 30 juin 2009 ».

Mr le Maire demande à Nicolas KOUKAS, cadre à la mairie de Port-Saint-Louis : « *La subvention a-t-elle été votée ?* ».

Mr Nicolas KOUKAS répond : « *oui le nécessaire a été fait* ».

Mr le Maire Jean-Marc CHARRIER, précise que le partenariat mis en place cette année avec le Parc naturel régional de Camargue doit être renforcé. Il serait légitime qu'il ait sa place au sein de l'association du Festival.

Frédéric LAMOUREUX, vice-président du Festival : « *Mr le Maire, il est tout à fait normal que le Parc naturel régional de Camargue participe à la programmation du Festival. C'est d'ailleurs le cas depuis 2005. Sa participation n'est pas nouvelle et il est un des partenaires privilégié de l'association. Il nous aide entre autre à mettre en place la programmation deltaïque avec la Tour du Valat et propose chaque année des sorties nature sur le territoire. Il participe à toutes les réunions de pilotage pour la réalisation du programme. Effectivement cette année, un volet culturel a été proposé en plus des activités mise en place par le Parc naturel Régional de Camargue.* »

Jean-Paul GAY, président du Festival fait part de sa déception au sujet d'un article paru dans le bulletin municipal de juin de la ville d'Arles : « *Vous me parlez de partenariat mais il faut que ce soit dans les deux sens ! Quand vous lisez cet article qui fait référence à la soirée « Rendez-vous au bout du Monde » à salin de Giraud, programmé dans le festival et organisé par le Parc naturel Régional de Camargue, il est désolant de constater qu'aucun des deux partenaires ne sont cités dans cet article. Il est mentionné « Soirée de Gala à salin » dans le cadre des festivités du 1^{er} mai !* » !

Après environ 25 minutes de présence Jean-Marc CHARRIER se lève et quitte la séance pour son rendez-vous.

Mr Roland MONTURLI, vice-président de Ouest Provence et représentant Mr Bernard GRANIE président du SAN Ouest Provence au Conseil d'administration, quitte également la séance.

Le président Jean-Paul GAY, fait constater qu'il n'y a plus d'élus présents ou représentés. L'ordre du jour n'étant pas épuisé et par respect pour les administrateurs toujours présents, la discussion se poursuit en présence de Nicolas KOUKAS (simple observateur). Le quorum étant toujours atteint.

Jean-Paul GAY : « *Je ne comprends pas le procès d'intention qui nous est fait ! La ville de Port-Saint-Louis a demandé en septembre 2008, à l'association d'ouvrir son CA, aux partenaires institutionnels. C'est chose faite depuis l'Assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2008. A ce jour seules les villes de Port-Saint-Louis, des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Arles et de Ouest Provence ont désigné leurs administrateurs. Tous ont été convoqués à ce Conseil d'administration et seuls Port-Saint-Louis et Ouest Provence étaient présents. Nous ne pouvons pas les forcer à participer aux réunions !* »

Le Président précise de nouveau à l'assemblée le fonctionnement de l'association :

« A chaque fin d'exercice, tous les partenaires financiers reçoivent un bilan comptable définitif. Comme indiqué dans nos statuts chaque partenaire institutionnel peut désigner un technicien pour participer aux comités de pilotage travaillant sur les programmations futures du festival.

Avant chaque nouvelle édition une réunion est programmée avec l'ensemble des partenaires actifs. Chacun exprime ses idées, ses opinions sur la programmation à venir. Une tendance se définit. A la suite de cette réunion, les deux comités de pilotage se réunissent à plusieurs reprises afin de présenter un préprogramme au bureau, qui en dernier ressort l'adoptera.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun partenaire actif ou financier ne s'est plaint de ce mode de fonctionnement et nous avons toujours reçu les félicitations de la ville et de Ouest Provence pour le travail fourni, l'implication et les résultats obtenus jusqu'en 2008. Et puis brusquement tout change alors que le bilan 2009 est excellent, le meilleur depuis sa création».

Le président rajoute : *« Je ne citerai pas de noms, mais certaines personnes disent que l'association du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône est L'association de Philippe CAIZERGUES ! Que fait-on des 30 bénévoles Port-Saint-Louisiens qui s'impliquent chaque année, sans parti pris uniquement pour l'amour de leur territoire et du Festival ?*

Mr Nicolas KOUKAS, précise au membre du conseil d'administration qu'il n'est pas dans l'intention de la Mairie de Port-Saint-Louis d'arrêter le festival mais qu'elle souhaite simplement participer autrement.

Frédéric LAMOUREUX, vice-président : *« Il est dommage qu'encore une fois en Camargue, la politique vienne se mêler à un évènement, qui a je pense largement fait ses preuves. Le Festival de la Camargue et du Delta du Rhône est à ma connaissance la seule manifestation à être parvenue à fédérer autant d'acteurs et de partenaires sur ce territoire. »*

Le Président signale à l'assemblée qu'il va appeler ses contacts ainsi que le Président de Ouest Provence, pour avoir leurs sentiments de vive voix.

La séance est interrompue, le président doit répondre à un appel important. Il remercie Mr koukas qui quitte la séance.

Le président étant de nouveau disponible, et avant de libérer les administrateurs toujours présents, il leur délivre ces quelques réflexions qu'il communiquera aux membres du bureau de l'association du Festival lors de la prochaine réunion : *« Le fait de nous demander de ne prendre aucune initiative pour la programmation 2010 c'est amener le doute sur la façon de travailler de notre association, mettre le doute sur son intégrité et sur son professionnalisme. C'est de cette façon que je le ressens. C'est faire peu de cas du bureau et des administrateurs qui ont mis leurs compétences bénévolement à disposition du festival : une directrice d'école, un éducateur spécialisé dans l'éducation à l'environnement, une spécialiste de la communication, une comptable, un ornithologue....*

« Faudrait-il après chaque changement d'équipe Municipale, changer les administrateurs, les directrices, ou les présidents des associations qui s'impliquent depuis des années, pour faire plaisir à certains qui ne se sont jamais impliqués dans le milieu associatif ou qui désirent mettre l'argent des subventions ailleurs ?? Au lieu de tergiverser, il faut avoir l'honnêteté de dire ouvertement les choses, cela fera gagner du temps à tout le monde !

Au terme de ce conseil d'administration tronqué, je ne comprends toujours pas ce que souhaite la ville de Port-Saint-Louis. L'engagement 2010 de la ville dépend de l'ouverture du Conseil d'administration aux partenaires institutionnels. C'est chose faite depuis septembre 2008 ! Dans ces conditions je vais réunir prochainement le bureau de fonctionnement qui statuera sur la suite à donner. »

En revanche après 10 mois de travail et de bons et loyaux services, l'association du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône prend un repos bien mérité au mois de juillet ».

Il remercie l'assemblée et lève la séance à 18h30

Le président de séance
Jean-Paul GAY



Le secrétaire de Séance
Martine MANCION

